



COMMUNE  
DE

**SAINTE ANASTASIE**

**PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE du 06 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 06 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasié régulièrement convoqué le 30 novembre 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire.

**PRESENTS :** MM TIXADOR Gilles – CHABAUD Laurent – FABRE Alain – HURLIN Régine – BECHARD Alain – BAECKER Sybille – NEVEU James – POULLET Danielle – AUBIN Dimitri – COULON Daniel – GIBOULET ARNAUD Sophie – PANAFIEU Blandine – MENALDO KEBDANI Nadia –

**ABSENTS EXCUSES :** Mme FOURES Josiane – M. HIBSCHELE Jean-Marc – Mmes SCHMITT Marie Gil – DE CORO Jessica – MM REBUFFAT – ALTIER Jonathan

**PROCURATIONS :**  
M. HIBSCHELE à M. TIXADOR  
Mme FOURES à Mme POULLET  
Mme SCHMITT à Mme BAECKER  
Mme DE CORO à Mme GIBOULET  
M. REBUFFAT à Mme MENALDO KEBDANI

Soit 18 votants

Les points suivants ont été examinés au cours de la séance.  
Madame PANAFIEU indique qu'elle enregistre les débats.

- Désignation du secrétaire de séance** : Madame Sophie GIBOULET est désignée secrétaire de séance.
- Décision modificative N°3** :

Monsieur le maire présente la proposition de décision modificative n° 3 qui concerne essentiellement deux points en apportant 2 précisions : d'une part cette DM est égale à zéro et ne change donc pas le budget prévisionnel, et d'autre part qu'elle devait être votée avant le 10 décembre 2023 afin de régler les investissements. :

Le transfert des crédits prévus pour le paiement des travaux de la DFCI

L'approvisionnement des crédits pour le règlement de la taxe d'aménagement due à la CA Nîmes Métropole

60223	fournitures des ateliers	-6 500,00	Changement imputation
6068	Autres matières et fournitures	6 500,00	
615221	Entretien et réparation bâtiments publics	-4 000,00	
61524	Bois et forêts	-17 000,00	Transfert au chapitre 65
6411	Personnel titulaire	6 000,00	Ajout HAMADA en année pleine
6531	Indemnités	2 000,00	Transfert du 61524 (paiement DFCI)
65548	Autres contributions	15 000,00	

*Porte des Gorges du Gardon - Site classé*

615232	Entretien et réparation réseau	-2 000,00	
2031	Frais d'études	-400,00	Montant moins élevé que prévu
10226	Taxe d'aménagement	400,00	Reversement à la CANIM

La décision modificative n° 3 du budget général est adoptée à l'unanimité.

### **3. Rapport de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la CA Nîmes Métropole**

Monsieur indique que les préconisations contenues dans le rapport concernent essentiellement la gestion de l'aéroport. Un document de synthèse complémentaire à celui joint à la convocation, est distribué.

Globalement, l'endettement de la CANIM s'étale sur 10 ans, ce qui semble raisonnable pour une collectivité, compte tenu des règles imposées par l'Etat.

Concernant l'aéroport, outre les lignes commerciales déjà existantes, c'est le projet d'implantation d'une base européenne de sécurité civile concernant la défense incendie, notamment pour les moyens aériens, qui semble intéressant pour l'avenir du site.

Outre l'implantation des divers acteurs et professionnels de l'aéronautique proposant des matériels de lutte contre les feux de forêts, c'est un centre de formation pour les pilotes de canadiens qui sera également implanté sur ce site.

Monsieur CHABAUD se demande si la CANIM ne va pas payer les charges d'une structure qui sert à une partie du Sud de la France.

Le conseil municipal prend acte du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de l'aéroport et de la CA Nîmes Métropole.

### **4. Questions diverses**

4.1 Rapport sur le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement : approuvé à l'unanimité.

Comme chaque année, la CA Nîmes Métropole a transmis aux communes le rapport sur l'eau et l'assainissement. Concernant le SPANC, certains dispositifs d'assainissement autonome ne sont toujours pas aux normes. La direction de l'eau et de l'assainissement continue les contrôles.

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

Monsieur le maire donne quelques dates importantes :

12 décembre : vœux du conseil municipal aux employés municipaux

17 décembre : ouverture de la crèche réalisée par l'association ABSIDE AND CO

20 décembre : conseil municipal

La secrétaire,

**Sophie GIBOULET ARNAUD**


